

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 septembre 2024

Convocation du 03/09/2024

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 16

L'An deux mille vingt-quatre, le dix du mois de septembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de septembre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUTINEAU Cyrille.

Excusés : Mmes et M. PETERS Nathalie, TESSIER Dominique, DUDÉ Maïté

Mme PETERS Nathalie représentée par Mme LEVEQUE Béatrice

Secrétaire de séance : M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas

DCM2024-09-091 **SIEML - programme effacement des réseaux 2025 :**
Acte 1.2 : commande publique – délégation de service public

Pour faire suite à la délibération n°2024-07-085 en date du 23 juillet dernier relative au calendrier 2025, le SIEML transmet les estimations sommaires des effacements de réseaux restant à réaliser :

→ Rue de la fontaine Saint Maurille :

- Effacement réseau domaine public : 58 800€ HT (commune 20% = 11 760€)
 - Eclairage public : 25 527€ HT (commune 20% = 5 105,40€)
 - Génie civil Telecom : 35 529, 60€ TTC
- Total estimatif des travaux : 113 935,00€ HT
Total estimatif à prendre en charge : 52 395,00€

→ Allée des caves :

- Effacement réseau domaine public : 137 500€ HT (commune 20% = 27 500€)
 - Eclairage public : 61 764€ HT (commune 20% = 12 352,80€)
 - Génie civil Telecom : 70 000, 80€ TTC
- Total estimatif des travaux : 257 598,00€ HT
Total estimatif à prendre en charge : 109 854,00€

Avenue Goupil de Bouillé :

- Effacement réseau domaine public : 65 700€ HT (commune 20% = 13 140€)
- Eclairage public : 42 316€ HT (commune 20% = 8 463,20€)
- Génie civil Telecom : 34 720, 80€ TTC

Total estimatif des travaux : 136 950,00€ HT

Total estimatif à prendre en charge : 56 324,00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Confirme son choix de retenir l'effacement des réseaux de l'avenue Goupil de Bouillé, selon le périmètre ci-dessous :



Et le coût estimatif détaillé :

Nature des travaux	Qté	U	P.U	Montant estimatif
--------------------	-----	---	-----	-------------------

I - MAITRISE D'OUVRAGE SIEM

a) Effacement réseau DP (N° 041.21.02.01) Effacement Avenue Goupil de la Bouillé

Etudes	1	U	2 500,00 €	2 500,00 €
TERRASSEMENT ET REMBLAIEMENT	160	ML	80,00 €	12 800,00 €
REFECTION	160	ML	50,00 €	8 000,00 €
RESEAU BASSE TENSION SOUTERRAINE	160	ML	120,00 €	19 200,00 €
HABITATIONS à REPENDRE en Bordure	2	U	1 700,00 €	3 400,00 €
HABITATIONS à REPENDRE en Retrait	6	u	2 300,00 €	13 800,00 €
DEPOSE RESEAU AERIEN FILS NUS	120	ML	50,00 €	6 000,00 €
<i>Sous Total HT</i>				65 700,00 €
<i>Montant de la participation (20.00%)</i>				13 140,00 €

b) Eclairage public (N° 041.21.02.02) Effacement Avenue Goupil de la Bouillé

TERRASSEMENT ET REMBLAIEMENT (Epu seul)	100	ML	70,00 €	7 000,00 €
REFECTION	100	ML	50,00 €	5 000,00 €
CABLAGE	200	ML	33,00 €	6 600,00 €
FOURNITURE ET POSE MATERIELS	8	U	2 783,00 €	22 264,00 €
PRISES GUIRLANDES	4	U	363,00 €	1 452,00 €
<i>Sous Total HT</i>				42 316,00 €
<i>Montant de la participation (20.00%)</i>				8 463,20 €

c) Génie civil Télécom (N° 041.21.02.03) Effacement Avenue Goupil de la Bouillé

TERRASSEMENT ET REMBLAIEMENT GENIE CIVIL TELECOM. RESEAU	160	ML	55,00 €	8 800,00 €
REFECTION GENIE CIVIL TELECOM.	160	ML	42,00 €	6 720,00 €
GENIE CIVIL TELECOM. RESEAU (hors câblage)	160	ML	43,00 €	6 880,00 €
HABITATIONS à REPENDRE	9	U	726,00 €	6 534,00 €
<i>Sous Total HT</i>				28 934,00 €
<i>TVA 20% sur participation :</i>				5 786,80 €
<i>Total TTC estimatif des travaux à prendre en compte :</i>				34 720,80 €

Total HT estimatif des travaux	Arrondi à	136 950,00 €
Total estimatif des travaux à prendre en compte	Arrondi à	56 324,00 €

Charge Monsieur le Maire d'en informer le SIEM

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
 Nicolas GUERECHEAU-DESVIGNES Nicolas



Pour extrait conforme.
 Le Maire,
 Yves BOUCHER

